

## **Perspectives de la politique suisse des transports**

Résumé de l'exposé de Hans Werder, secrétaire général du DETEC

# **La politique des transports dans le champ de tension déterminé par les impératifs économiques, écologiques et sociaux**

La politique des transports constitue un interface central entre l'économie, la société et l'environnement:

- o la desserte par une infrastructure de transport constitue un facteur économique important qui influence la compétitivité des entreprises, des régions et des États.
- o la desserte par les transports est également d'une grande importance pour la société: chaque groupe de la population et chaque région a droit à une desserte de base en matière de transports.
- o enfin, l'accroissement de la mobilité est devenu un problème écologique sérieux.

Toute politique des transports évolue dans le champ de tension déterminé par les impératifs économiques, écologiques et sociaux. Le but de toute politique des transports orientée vers l'avenir est de trouver un juste équilibre entre ces objectifs afin de contribuer ainsi au développement durable.

### **La globalisation de l'économie donne une nouvelle situation de départ**

En ce début du 21<sup>e</sup> siècle, la situation de départ de la politique des transports est la suivante: la globalisation de l'économie provoque une forte croissance des transports. L'extension des marchés a forcément pour conséquence une augmentation du nombre de personnes et, surtout, de la quantité de marchandises à transporter. Ce processus d'internationalisation des marchés est particulièrement intense en Europe. Le marché intérieur européen, qui a déjà provoqué une forte augmentation du trafic ces dernières années, continuera de générer à l'avenir une croissance importante des flux de transport. Située au centre du marché intérieur européen, la Suisse est forcément touchée par cette dynamique.

La politique suisse et européenne des transports doit donc relever un double défi: d'une part, maîtriser la croissance des flux de personnes et de marchandises, d'autre part, réduire les atteintes à l'environnement et les nuisances pour la population qui en résultent. Pour atteindre cet objectif, il faut que les deux systèmes de transport que sont le rail et les voies navigables assument une plus grande part des transports que jusqu'ici. Les deux systèmes de transport offrent des avantages écologiques ainsi que des capacités non exploitées.

## **Principes de la politique suisse des transports**

La politique suisse des transports se base sur des décisions claires du Parlement et du peuple. Elle s'articule autour des principes suivants:

- les futurs besoins de mobilité doivent être satisfaits de la manière la plus efficace et la plus écologique possible grâce à une infrastructure de transport performante sur la route, le rail, l'eau et dans l'air.
- dans l'idée d'une politique coordonnée des transports, les différents systèmes de transport doivent être utilisés et reliés entre eux de manière judicieuse en fonction de leurs avantages comparatifs (transport multimodal ou combiné).
- la route, principal système de transport, doit rester performante à l'avenir. La sécurité et l'efficacité écologique des transports routiers doivent être constamment optimisées. Il est important surtout de sauvegarder la substance de la route, si bien qu'il faudra à l'avenir augmenter les dépenses d'entretien.
- le rail n'a, jusqu'ici, pas suffisamment fait valoir ses avantages écologiques et économiques comparatifs. Il dispose cependant encore d'un important potentiel, notamment dans les régions européennes à forte densité démographique. La modernisation de l'infrastructure ferroviaire et l'introduction ciblée d'éléments concurrentiels permettront d'améliorer durablement la productivité du rail afin de lui donner la possibilité d'augmenter sa part au marché.
- le progrès technologique doit être exploité pour optimiser les transports. Une place importante reviendra à la télématique qui doit impliquer tous les systèmes de transport.
- la politique suisse des transports doit être coordonnée étroitement avec la politique européenne des transports.